

 <p data-bbox="459 197 730 309">utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p>	<p data-bbox="1054 185 1185 215">UV EE01</p> <p data-bbox="1083 221 1158 250">Final</p> <p data-bbox="904 257 1337 286">Lundi 23 juin 2008 - Durée : 2h</p>
--	--

✓ 1ERE PARTIE (10 POINTS)

En vous appuyant sur vos connaissances et les documents ci-joints, vous apporterez une réponse argumentée aux questions suivantes :

1. a) Quelle est la différence entre le commerce inter-branche et le commerce intra-branche ? (1)
b) Etant donné les différences de spécialisation des pays de l'union européenne et les dix pays candidats, quels sont les coûts éventuels de l'élargissement ? (2)
2. a) Qu'est ce que la concurrence fiscale ? (1) (donnez des exemples à partir de Doc 4)
b) Quels sont les risques de la concurrence fiscale en Europe ? (2)
c) Pourquoi l'harmonisation fiscale est elle une nécessité ? (1,5)
3. L'élargissement de l'UE représente t-il un obstacle à l'approfondissement de l'union ? (2,5)

✓ 2EME PARTIE (10 POINTS)

En vous appuyant sur vos connaissances, vous tenterez de mettre en évidence par un ensemble problématisé et structuré les :

Identités et frontières européennes : passé, présent, avenir.

Consignes :

- pas de documents autorisés autres que ceux fournis.
- répondre sur deux feuilles séparées pour la 1^{ère} et la 2^e partie (ne pas oublier d'indiquer votre nom sur toutes les feuilles et sur la première feuille, le total des feuilles jointes).
- pas de paraphrase (ne répondez pas en copiant des phrases du texte, mais reformulez les idées) et attention à l'orthographe.

Documents de la question 1

Doc 1:

■ Les coûts de l'élargissement

Les coûts et avantages de l'intégration pour les pays candidats dépendront notamment de la nature de leurs échanges avec l'UE. En théorie, l'intégration économique entre pays ayant surtout des échanges intra-branche entraîne des coûts d'ajustement moindres qu'entre des pays ayant des échanges inter-branches. En effet, si l'ajustement exige une réallocation de ressources entre secteurs, ce qui est le cas lorsque les échanges inter-branche dominent, les coûts de reconversion sont importants. Ils sont plus faibles lorsque les réallocations de ressources peuvent se faire à l'intérieur de chaque industrie.

Les dix candidats sont de ce point de vue dans des positions très hétérogènes : le commerce intra-branche, toutes qualités confondues, est quasiment inexistant dans les échanges des pays baltes (moins de 10 % du commerce total) et très marginal dans le cas des pays balkaniques avec l'UE (moins de 15%). Seuls les pays d'Europe centrale ont développé des échanges intra-branche relativement importants. L'hétérogénéité des structures d'échanges justifie ainsi le choix d'un élargissement en plusieurs

vagues. A l'exception de l'Estonie, les pays retenus pour la première vague d'adhésion sont bien ceux dont les échanges sont les plus proches, par leur nature, de ceux des actuels pays membres et ceux qui s'en rapprochent le plus vite. Le scénario d'un blocage de leurs spécialisations dans les produits bas de gamme, avec les conséquences négatives que ceci aurait sur leurs possibilités de rattrapage, ne paraît pas devoir se confirmer.

Au total, l'analyse de l'évolution récente des échanges entre les PECO et l'UE suggère que l'expansion des échanges ne se traduit pas par une accentuation de la pression concurrentielle sur les industries les plus sensibles de l'UE (habillement, notamment) mais par un renouvellement des modalités de concurrence et de complémentarité entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. La dynamique des échanges des pays de la première vague d'accession est liée à l'émergence de firmes suffisamment compétitives pour créer de nouveaux avantages comparatifs et intensifier les échanges intra-industriels.

Les enjeux de l'harmonisation fiscale

La fiscalité est un élément fondamental de la souveraineté, la règle de l'unanimité prévaut encore dans ce domaine. Plusieurs systèmes coexistent dans l'UE, qui accordent une importance nettement différente aux fiscalités directe et indirecte. Leur poids respectif est le résultat d'équilibres institutionnels, sociaux et historiques qu'il est délicat de modifier. En l'absence d'harmonisation ou de coordination fiscale réelle, la concurrence fiscale risque de se développer. Elle porte particulièrement sur la fiscalité des facteurs mobiles, comme le capital. Elle se traduit par un jeu non coopératif qui conduit les États à adopter la stratégie du moins-disant fiscal. Ainsi, entre 1981 et 1995, le taux d'imposition sur le capital a chuté de 10 % dans l'UE, alors que celui portant sur le travail a augmenté de 7 %. En parallèle, plusieurs pays, à la suite de la Grande-Bretagne (France et Suède notamment), ont réduit les taux marginaux portant sur la fiscalité des personnes. [...]

Si la concurrence fiscale peut être conçue comme un moyen de discipliner les États vers une meilleure gestion, elle est risquée. [...] On peut craindre qu'elle renforce le nomadisme fiscal (au premier chef celui du capital financier et dans une moindre mesure celui du capital industriel), qu'elle encourage l'exil fiscal des plus riches, appauvrisse les États, et mette aussi en cause les systèmes de redistribution et de solidarité. ■

Doc 3 :

La réduction des déficits publics, engagée pour répondre aux contraintes du traité de Maastricht puis du Pacte de stabilité et de croissance, et désormais associée à la reprise de la croissance, a relancé, en France comme dans le reste de l'Europe, le débat sur la diminution de la pression fiscale. La réduction des impôts pourrait en effet être l'occasion de simplifier la fiscalité, d'atteindre une meilleure efficacité productive, et de parvenir à une plus grande justice fiscale. L'enjeu est donc à la fois de réduire les distorsions créées par les impôts (par exemple en modulant la fiscalité sur les bas salaires, ou en révisant les principes d'imposition des entreprises) et de profiter du surplus de recettes tiré de la croissance pour améliorer l'équité du système fiscal.

Toutefois, la réforme fiscale, peu contestable dans ses principes, peut avoir des effets pervers si elle est menée à l'échelle européenne de manière mal coordonnée. Elle risque en effet de déboucher sur une concurrence entre les pays européens, désireux de soutenir la reprise économique en attirant, par le biais de la fiscalité, des activités économiques ; l'Allemagne a ainsi récemment annoncé une réduction significative du taux d'imposition des bénéfices des sociétés (qui passerait de 40 % à 25 %). Une telle concurrence fiscale pourrait conduire à des pertes excessives de recettes budgétaires, et se révéler néfaste en définitive pour l'Union dans son ensemble.

C'est dans ce contexte de concurrence fiscale potentiellement renforcée que le débat sur l'harmonisation fiscale européenne s'est rouvert à la fin des années quatre-vingt-dix. Il apparaît aujourd'hui comme une source importante de tensions entre les pays européens, en particulier pour ce qui concerne la fiscalité du capital, facteur rendu de plus en plus mobile avec la disparition du risque de change à l'intérieur de la zone euro.

Doc 4 :

Taux effectifs et taux nominaux de l'impôt sur les sociétés en Europe

